

LA MÉTROPOLE  
À LA CROISÉE DES  
INÉGALITÉS ET  
TRAITER LES EFFETS OU  
AUX CAUSES

---

**Edmond Préteceille**

Directeur de recherche émérite CNRS

---

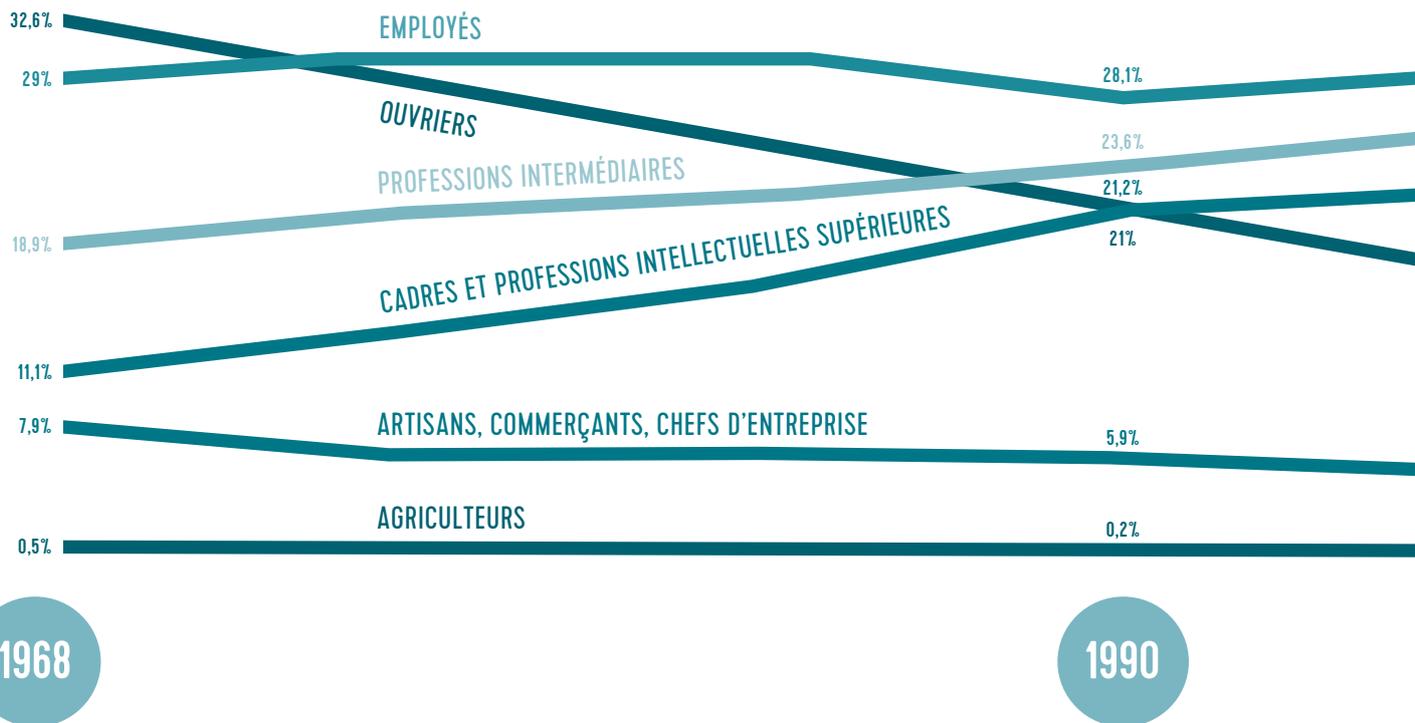
# PARISIENNE

# CHEMINS :

# SÉGRÉGATIONS,

# S'ATTAQUER





Dans un Grand Paris en construction, bien des choix sont encore possibles, qui peuvent engager des avènements différents. À l'esquisse initiale de la métropole qui faisait émerger par la coopération volontaire une construction plutôt tournée vers la réponse aux besoins des habitants des différents territoires est venue s'opposer une construction imposée d'en haut pour un aménagement tourné vers la compétitivité économique des entreprises et la rentabilité marchande des opérations d'urbanisme. Les compromis ultérieurs ont adouci cette opposition, mais l'acuité du contraste a souligné l'importance du politique dans la définition des alternatives, contre la rhétorique néolibérale de « TINA » (there is no alternative).

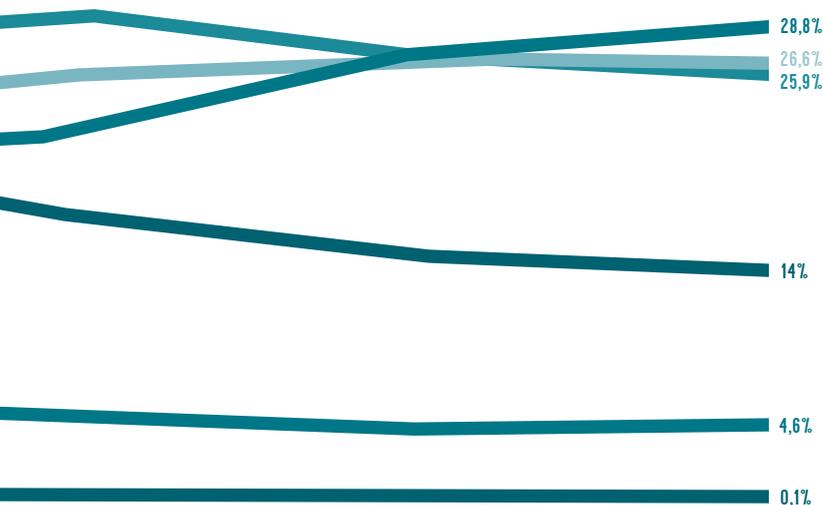
L'étude des transformations de la métropole parisienne au cours des dernières décennies montre des tendances qui ont été largement conditionnées par des choix politiques. Elle montre aussi une tension croissante entre un ensemble de mutations économiques dominées par la globalisation et la financiarisation de l'économie, et des politiques publiques ayant conservé une structuration forte par les valeurs d'égalité et de solidarité. Ainsi que des tensions nouvelles résultant de l'intensité et de la reconnaissance des enjeux écologiques, tant métropolitains que planétaires.

L'objectif de cet article est de présenter quelques éléments majeurs de ces évolutions et tensions pour montrer en quoi la métropole est aujourd'hui à la croisée des chemins et contribuer ainsi au débat sur la société urbaine que nous voulons.

### Une mutation sociale profonde traduisant les transformations économiques

La population de la métropole parisienne s'est profondément transformée en un demi-siècle. En 1968, les classes populaires, ouvriers et employés à égalité, constituaient près des deux tiers de la population active, et les ouvriers étaient la catégorie socioprofessionnelle la plus nombreuse, un tiers du total. En 2012, elles n'en représentaient plus que 40 %, et les ouvriers étaient presque deux fois moins nombreux que les employés. Dans le même temps, les cadres et professions intellectuelles supérieures sont passés de 11 % à 29 % – deux fois plus nombreux que les ouvriers, et plus nombreux que les employés ; et les professions intermédiaires sont passées de 19 % à 27 %.

Cette mutation sociale a été particulièrement marquée à Paris, qui ne comptait plus en 2008 que 2 % de ces quartiers (iris<sup>1</sup>) dans les types populaires ouvriers. Mais elle a marqué tous les territoires de la métropole, y compris par exemple la Seine-Saint Denis où les iris



2012

## 1. Part des catégories socio-professionnelles dans la population active âgée de 25 à 54 ans

Source : INSEE, données harmonisées des recensements de la population. Région Île-de-France.

populaires-ouvriers étaient en 2008 moins nombreux (46 %) que les iris moyens-mélangés (50 %), alors qu'ils étaient nettement majoritaires en 1999.

Si les autres grandes métropoles françaises ont connu des évolutions de même type, elles ont cependant été beaucoup moins accentuées. L'écart entre la structure de la société de la métropole parisienne et le reste de la France s'est accentué, la part des catégories supérieures y ayant progressé beaucoup plus fortement, et la part des catégories populaires régressé plus fortement – elles étaient toujours majoritaires en 2008 dans le reste du pays. Ces résultats se retrouvent lorsqu'on considère les revenus et les patrimoines, avec une forte concentration des revenus et patrimoines les plus élevés dans la métropole parisienne.

Cette mutation sociale profonde est-elle le résultat de processus inéluctables traduisant la « modernisation », à encourager, de l'économie parisienne ?

Le premier processus ayant engagé cette évolution a été la désindustrialisation de la ville. Désindustrialisation du centre, puis de l'ensemble de la métropole. Vers les autres villes et régions tout d'abord, mouvement encouragé voire organisé par la politique d'aménagement du territoire pendant plusieurs décennies. Puis vers les pays européens à coût de main d'œuvre plus faible, vers le Maroc, vers la Chine... Le second processus

a été l'évolution des modèles productifs avec l'automatisation, l'informatisation, la croissance des qualifications et la réduction du nombre de travailleurs, la croissance en amont des activités de conception, de recherche-développement, d'organisation. Le troisième processus a été la croissance de l'emploi dans les services aux personnes, dont l'éducation, la santé et la culture. Le dernier processus est celui de la financiarisation de l'économie, qui a non seulement développé certaines activités en termes d'emploi mais les a rendues prépondérantes dans la formation et la distribution des profits, y compris au sein des entreprises elles-mêmes. Financiarisation appuyée sur des modèles de management où prédomine la rentabilité à court terme pour l'actionnaire, et où les réductions de personnel sont le symbole de l'efficacité gestionnaire, diffusant le modèle dominant de la croissance sans création d'emploi, voire contre l'emploi.



1 NdR : Les communes d'au moins 10 000 habitants et la plupart des communes de 5 000 à 10 000 habitants sont découpées en IRIS. Ce découpage, maille de base de la diffusion de statistiques infracommunales, constitue

une partition du territoire de ces communes en « quartiers » dont la population est de l'ordre de 2 000 habitants. La France compte environ 16 000 IRIS dont 650 pour les DOM. Source INSEE.

La décentralisation industrielle a été une politique très explicite. Les délocalisations ont été rendues possibles par les politiques de baisse des tarifs douaniers, de libéralisation des flux de capitaux, de faible coût des transports de marchandises liées aux politiques fiscales favorables aux énergies fossiles. La financiarisation de l'économie est le résultat des politiques de dérégulation financière, de levée des contraintes sur les activités spéculatives des banques, la fabrication et le commerce des produits dérivés, etc. La faiblesse des PME, principales créatrices d'emplois pourtant, est liée à la priorité politique et fiscale donnée aux grandes multinationales censées être « à base française »... Rien de naturel ou d'inéluctable dans tout cela, mais des choix politiques qui ont construit la trajectoire de transformation économique de la métropole.

### La polarisation socio-spatiale de la métropole

Les médias et les politiques mettent en avant une représentation dramatique de la ségrégation – ghettos, fractures, apartheid – qui n'aurait fait que s'intensifier, et qui deviendrait moins socioéconomique et plus ethno-raciale.

Les recherches sur l'évolution de la ségrégation<sup>2</sup> dans la métropole parisienne montrent à l'inverse que la ségrégation y est modérée, par comparaison avec les résultats discutés dans la littérature internationale (Préteceille, 2006, 2015), et que les catégories les plus ségréguées ne sont pas les pauvres/immigrés. Le graphique 2 montre que

les catégories socioprofessionnelles les plus ségréguées sont les cadres et professions intellectuelles supérieures (CS3), suivies à distance des ouvriers (CS6), cependant que les professions intermédiaires (CS4) et les employés (CS5) sont les moins ségréguées.

Les deux catégories populaires ont connu une augmentation de leur ségrégation : les ouvriers, dont les effectifs ont fortement reculé et qui se replient sur les espaces où ils étaient déjà le plus présents ; et les employés, dont l'effectif total est resté presque le même mais au sein desquels des catégories plus précaires et à plus faible revenu ont remplacé en partie des employés de bureau plus stables.

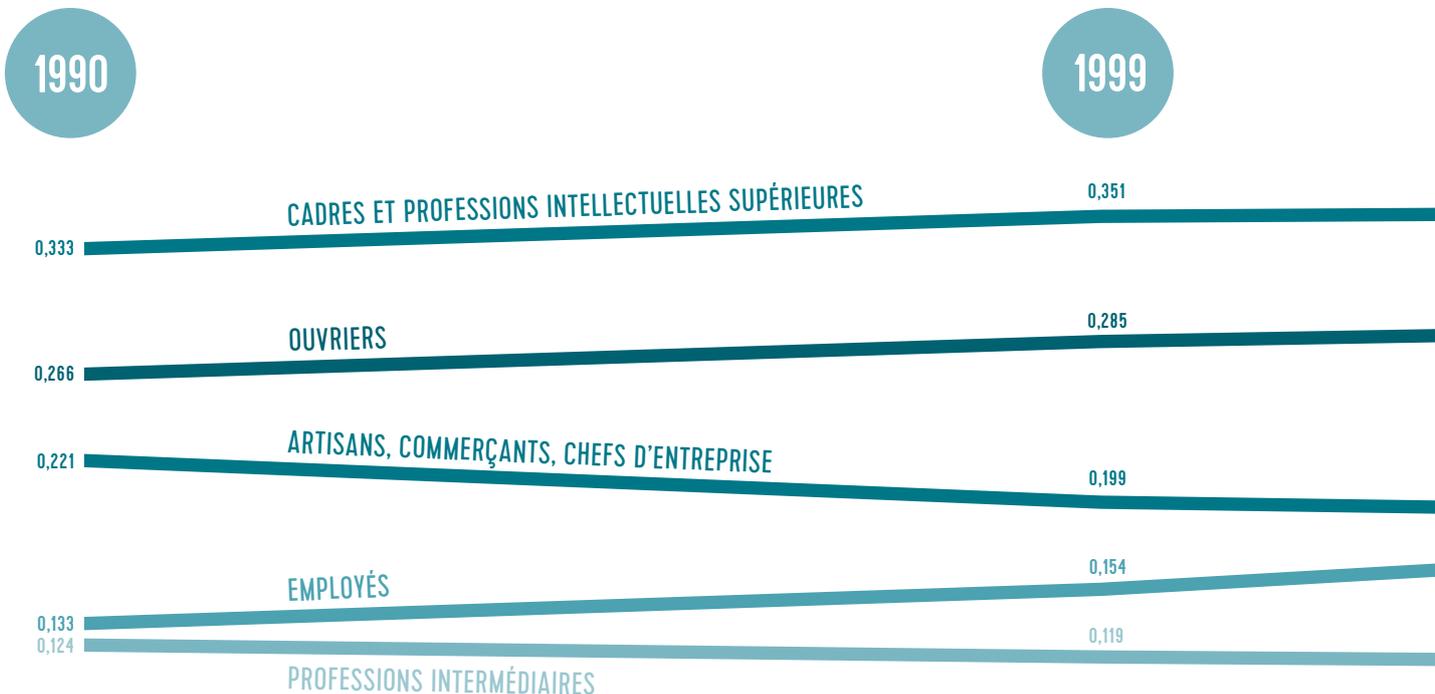
La ségrégation des professions intermédiaires a légèrement diminué, ainsi que celle des commerçants, artisans et chefs d'entreprise.

Enfin, les cadres et professions intellectuelles supérieures, ont vu leur ségrégation augmenter au cours des deux dernières décennies, très sensiblement dans la première, plus modérément dans la seconde.

La ségrégation ethno-raciale, mesurée à partir de l'origine nationale des immigrés (Préteceille, 2009),



<sup>2</sup> Pour une discussion plus générale des méthodes d'analyses de la ségrégation urbaine, de ses causes et de ses conséquences, cf. Oberti et Préteceille (2016).



est d'une intensité un peu supérieure à la ségrégation socio-économique, au sens où la ségrégation des groupes d'origines telles que Maghreb, Afrique subsaharienne, Inde et Pakistan, Chine et Asie du Sud-Est, est sensiblement supérieure à celle des catégories socioprofessionnelles populaires. Mais, toujours par rapport aux résultats de la littérature internationale, elle est plutôt modérée; et si elle était restée stable au cours des années 1990, elle a baissé pour tous les groupes sauf un dans la période récente (Préteceille 2015).

Comment expliquer un décalage aussi considérable entre les représentations dominantes et les résultats de recherche? Il y a, à mon sens, trois explications principales. La première est que la préoccupation majeure des politiques et des médias est aujourd'hui l'intensité du bruit médiatique, pas la justesse de l'analyse. La deuxième est que la représentation dominante de la ségrégation est construite en référence à une partie seulement de la ville, les quartiers les plus en difficulté, visés par la «politique de la ville» et présents dans l'actualité par les émeutes urbaines et les conflits entre les jeunes et la police. La troisième explication est la tendance politique actuelle à déplacer la question sociale sur la question de l'immigration, voire sur celle de la religion musulmane.

La deuxième explication est la plus structurelle. Ces quartiers cumulant les difficultés sociales existent indiscutablement, et l'intensité de leurs difficultés appelle des politiques sociales et urbaines fortes pour aider à les résoudre. On peut discuter la question de savoir

s'il faut les nommer des ghettos. Mais ce qu'on ne doit pas faire, et qui pourtant est fait tous les jours dans les médias, c'est les appeler «les banlieues». Si l'on considère les deux types de quartiers (iris) populaires de la métropole parisienne qui étaient caractérisés par le poids le plus fort des ouvriers, des précaires et des chômeurs (types dans lesquels on trouve les quartiers des «zones urbaines sensibles»), ils étaient au nombre de 539 en 1999, et comptaient environ 600 000 habitants. Ils représentaient 40% des iris des types classés comme populaires ouvriers. Parmi ces iris, presque tous étaient en banlieue, il n'y en avait que 17 à Paris. Mais ils ne représentaient que 14% des 3 796 iris de l'ensemble des banlieues de l'aire urbaine. C'est dire à quel point il est abusif d'assimiler ces quartiers à l'ensemble des banlieues, lesquelles sont constituées également de quartiers populaires-ouvriers moins précaires, de quartiers moyens-mélangés (les plus nombreux, plus de 1700) et de quartiers supérieurs (plus de 600 en banlieue, plus que les 539 iris populaires-ouvriers les plus précaires).

Le diagnostic de l'évolution de la ségrégation socio-économique que permet de faire la recherche est donc différent, et plus complexe. Il y a bien eu entre 1999 et 2008 aggravation de la situation pour une partie des quartiers populaires (30% des iris des deux types les plus précaires). Mais il y a eu évolution du profil social vers plus de présence des catégories moyennes dans la majorité des iris populaires-ouvriers. La forte croissance des catégories supérieures et moyennes se traduit d'ailleurs

2008

0,354

0,293

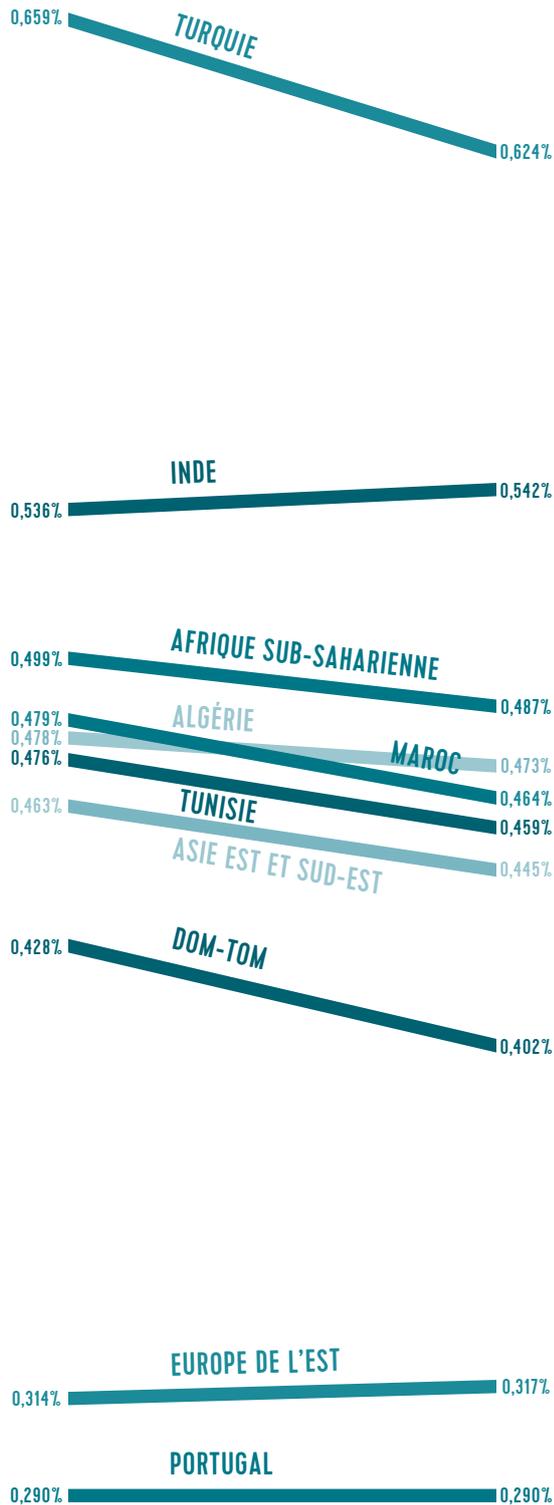
0,188

0,185

0,113

## 2. Indices de ségrégation des catégories socioprofessionnelles

Source : recensements de la population – iris de plus de 400 h. de l'aire urbaine de Paris.



1999

2008

### 3. Indices de dissimilarité des groupes d'origine nationale

Source : recensements de la population – iris de plus de 400 h. de l'aire urbaine de Paris. L'indice compare la distribution de chaque groupe avec celle des Français nés en France métropolitaine.

Les données ont été analysées sur le CASD dans le cadre du projet PARISEG. Ce travail a bénéficié de ce fait d'une aide de l'État gérée par l'Agence nationale de la Recherche au titre du programme Investissements d'Avenir portant la référence ANR-10-EQPX-17 (Centre d'accès sécurisé aux données – CASD).

par un glissement assez général du profil des quartiers vers plus de présence de ces deux catégories.

Est-ce à dire que l'évolution est positive puisque la mixité sociale progresse dans la majorité des quartiers populaires ?

Ce glissement vers les profils moyens-mélangés et supérieurs masque en réalité des problèmes profonds.

Le premier problème est l'expulsion continue de la population ouvrière, pas seulement de Paris (Clerval, 2013) mais de l'ensemble de la métropole, vers les autres villes ou les pays de délocalisation, tenant ainsi une population importante à l'écart de la richesse matérielle et symbolique concentrée par l'histoire dans la métropole parisienne : les meilleures ressources scolaires, de santé publique, culturelles, etc. du pays.

Le deuxième est l'impact croissant du chômage et de la précarité, qui concerne aujourd'hui non seulement les ouvriers mais aussi les employés, particulièrement les employés du commerce et ceux des services directs aux particuliers, mais aussi les professions intermédiaires, mais aussi maintenant une partie de cadres et professions intellectuelles supérieures. La précarité croissante concerne non seulement les quartiers populaires, mais de plus en plus les quartiers moyens-mélangés.

Le troisième est la hiérarchisation sociale accrue des espaces urbains à partir du centre, renforçant les inégalités sociales urbaines malgré le caractère modéré de la ségrégation dans l'ensemble. Les quartiers centraux sont de plus en plus réservés aux catégories supérieures : à Paris, il n'y avait déjà plus que 34 iris populaires-ouvriers sur 882 en 1999, leur nombre a encore baissé à 21 en 2008. La partie centrale des Hauts-de-Seine s'est également homogénéisée du côté des statuts supérieurs, ainsi que

l'est des Yvelines qui en est le prolongement. Non seulement les quartiers populaires-ouvriers sont moins nombreux à Paris et en première couronne, mais c'est aussi le cas des quartiers moyens, qui sont aussi nombreux qu'en 1999 dans l'aire urbaine, mais plus périphériques ; et les quartiers populaires-ouvriers plus stables sont eux aussi de plus en plus périphériques. Des catégories comme les enseignants, les personnels de santé, les professions intermédiaires en général, sont de plus en plus repoussées hors de Paris. Soulignons que les professionnels de l'information, des arts et du spectacle, qui sont au cœur de l'activité culturelle créatrice qui fait la réputation de la capitale, sont eux aussi progressivement repoussés hors de Paris.

Des catégories comme les enseignants, les personnels de santé, les professions intermédiaires en général, sont de plus en plus repoussées hors de Paris.

Le quatrième problème est l'auto-ségrégation croissante des catégories supérieures, particulièrement des cadres d'entreprise, qui se concentrent de plus en plus à l'écart des autres catégories sociales, surtout des catégories populaires – c'est encore plus net pour ceux du secteur financier (Godechot, 2013). Outre les inégalités urbaines, évoquées plus haut, ce séparatisme déjà ancien des catégories supérieures (Pinçon et Pinçon-Charlot, 1989) est une menace contre la cohésion sociale et la solidarité bien plus forte que le communautarisme imputé aux immigrés de catégories populaires précaires relégués dans les quartiers en difficulté.

Quant à la ségrégation ethno- raciale, on a vu qu'elle a diminué dans l'ensemble. Ce qui n'empêche pas, comme pour la ségrégation socio-économique, que des situations locales de forte concentration d'immigrés se soient renforcées : on comptait en 2008 dans l'aire urbaine de Paris 412 iris où l'ensemble des immigrés originaires du Maghreb, d'Afrique subsaharienne et d'Asie et les Français nés dans les DOM-TOM constituaient plus de 50 % de la population locale, contre 223 seulement en 1999. Mais si leur ségrégation d'ensemble par rapport aux Français nés en France métropolitaine a baissé, c'est qu'hors de ces quartiers, ces immigrés sont plus mélangés encore

avec les Français. Et ceux qui habitent ces quartiers où ils sont majoritaires localement ne sont que 24 % du total du groupe, dont plus des trois quarts résident donc dans des quartiers où ils sont minoritaires. Il est donc, là aussi, parfaitement abusif de laisser entendre que les immigrés résident tous dans des ghettos d'immigrés.

### Une dynamique ségrégative et des inégalités urbaines plus intenses

L'un des effets de la dominance de l'économie globale financiarisée sur la métropole parisienne est la hausse considérable des prix fonciers et immobiliers, ces marchés étant tirés vers le haut par la demande de bureaux de prestige d'entreprises financières et des services avancés à haute rentabilité, par la demande de logements de luxe des cadres d'entreprise à hauts revenus et des achats immobiliers de riches étrangers, résidences secondaires ou placements dans l'immobilier.

Cette dynamique du marché immobilier tend à accentuer les contrastes sociaux et spatiaux. Les catégories les plus modestes et les immigrés ouvriers et employés ont de plus en plus difficilement accès au logement locatif privé dans les zones centrales, les politiques de réhabilitation réduisant progressivement le poids du « logement social de fait » que constituaient les logements anciens de mauvaise qualité. Même les classes moyennes, et particulièrement les jeunes, ont de plus en plus de mal à accéder au logement dans Paris ou la très proche banlieue. Les ouvriers ou les employés modestes qui accèdent à la propriété ne peuvent guère le faire qu'en banlieue très éloignée, comme dans l'est de la Seine-et-Marne.

L'appropriation résidentielle des espaces centraux ou de la proche banlieue ouest par les catégories supérieures n'est pas seulement analysable comme productrice d'entre-soi excluant, elle est aussi l'appropriation des espaces présentant des qualités urbaines supérieures, en termes de bâti, de qualité du cadre de vie, d'équipements et d'accès aux services marchands et non marchands pour la partie centrale des beaux quartiers, d'accès aux espaces verts et d'environnement préservé pour les espaces résidentiels des banlieues chic moins centrales. C'est là qu'on trouve en particulier les établissements scolaires publics les plus prestigieux et les mieux dotés. C'est aussi là qu'on trouve la plus forte concentration d'établissements hospitaliers publics de haut niveau et de médecins et spécialistes d'exercice libéral.

Ces inégalités urbaines qui se traduisent en inégalités sociales proviennent d'abord de la constitution historique d'un stock de ressources urbaines particulièrement

## Ce séparatisme déjà ancien des catégories supérieures est une menace contre la cohésion sociale et la solidarité bien plus forte que le communautarisme imputé aux immigrés.

riche et bien entretenu dans les zones centrales. Dans les beaux quartiers moins centraux, l'accessibilité et la disponibilité des ressources marchandes sont facilement garanties pour une clientèle hautement solvable.

Les politiques publiques de production des biens et services urbains ont cependant atténué dans le passé ces inégalités sociales, au point que certaines banlieues ouvrières, parce qu'elles étaient industrielles, ont pu pratiquer une forme localisée de redistribution sociale urbaine, en finançant à partir des ressources fiscales sur les entreprises des politiques actives de services locaux pour les populations modestes. Ce modèle du « socialisme municipal » a partiellement contrecarré la logique inégalitaire du marché urbain – partiellement, car dans l'ensemble, la distribution socio-spatiale des services et équipements publics est seulement moins inégalitaire que celle des équipements et services privés (Pinçon, Prêteceille et Rendu, 1986). Il est cependant aujourd'hui en difficulté, du double fait de l'augmentation des besoins sociaux de par l'appauvrissement d'une bonne partie de la population, et de l'affaiblissement des ressources, dû à la désindustrialisation et aux réformes de la fiscalité locale qui ont de plus en plus limité les possibilités de redistribution sociale locale. Il est aussi en difficulté de par le caractère local et fractionné de ces politiques, inadaptées à l'échelle métropolitaine des inégalités actuelles.

Les espaces les plus pauvres en ressources urbaines sont en deuxième couronne, dans les zones d'urbanisation plus récente, dans les grands ensembles et dans les banlieues pavillonnaires périphériques, espaces qui sont à la fois plus éloignés, plus mal équipés localement et moins bien desservis par les transports, pour l'accès aux emplois comme aux ressources urbaines de l'ensemble de la ville. Le déplacement progressif des emplois vers la deuxième couronne pourrait faire espérer une amélioration progressive des ressources locales permettant un rattrapage, mais d'une part les localisations d'entreprises sont assez sélectives spatialement et ne semblent guère profiter aux espaces les plus populaires, d'autre part les réformes fiscales déjà évoquées tendent à réduire

les possibilités d'action locale, les politiques publiques de péréquation des ressources des collectivités locales ne réduisant que très partiellement les inégalités entre communes (Gilbert et Guengant, 2004).

### Quelles trajectoires à partir de la crise ?

La comparaison avec les grandes villes d'autres pays montre que l'effet commun des politiques néolibérales appuyant la globalisation financiarisée a été fortement modulé, interprété, accéléré ou contenu selon les cas. Cette modulation est directement liée aux politiques publiques, et opère en fonction des différents modèles d'État-providence qui ont été mis en évidence à partir des travaux d'Esping-Andersen (1990), en fonction à la fois des modèles nationaux et des politiques locales (Mingione, 2005). Dans le cas de la métropole parisienne, la vision néolibérale est devenue prédominante depuis les années 1990 en ce qui concerne l'orientation de l'économie, mais les politiques publiques tant nationales que locales ont maintenu un niveau important de régulation étatique de la ville et de services et équipements publics, qui se traduisent d'ailleurs par un poids important des catégories socioprofessionnelles liées au secteur public. Ces politiques maintenues dans la durée expliquent pour une bonne part le caractère modéré de la ségrégation. Toutefois, la crise économique et politique actuelle remet en question un équilibre qui était plus instable qu'il n'y paraissait.

D'une part, le ralentissement de l'économie suite à la crise des subprimes de 2008 et à sa généralisation en crise financière et économique internationale, a tout à la fois augmenté le chômage et la précarité, et donc les besoins de moyens pour les politiques sociales, et diminué les recettes fiscales de l'État.

D'autre part, les spéculateurs financiers, dont les banques, après avoir bénéficié du sauvetage par l'argent public, ont retourné la situation en transformant la crise qu'ils avaient créée en opportunité de profits par la spéculation contre les États les plus endettés. Les forces politiques conservatrices ont saisi l'aubaine pour mener une campagne virulente, particulièrement en Europe, pour

réinterpréter la crise comme crise de la dette publique, et promouvoir leur remède : austérité budgétaire, fort recul des dépenses publiques sociales, privatisations, dérégulation du marché du travail et baisse des impôts sur les entreprises pour « restaurer la compétitivité ».

La crise a aussi stimulé des analyses opposées argumentant que l'issue était dans la recherche de nouveaux modes de croissance, où la croissance recherchée ne serait pas celle du PIB mais du bien-être de tous, passant par la réduction des inégalités, le développement des biens publics, la prise en compte des défis écologiques.

Imaginons que la première vision politico-économique, dont la Grèce est le laboratoire, l'emporte. Pour la métropole parisienne, il en résulterait une accentuation des dynamiques inégalitaires des dernières décennies : croissance des catégories supérieures liées à la globalisation financière et de leur revenu, exclusion croissante des « surnuméraires » non qualifiés, précarisation des catégories populaires moins protégées par le droit du travail ; mais aussi réduction et précarisation de l'emploi public. La production marchande renforcée de la ville, dominée par les intérêts des grandes entreprises et des promoteurs, renforcerait les inégalités urbaines et les dynamiques ségrégatives. L'affaiblissement corrélatif de la construction de logements sociaux, d'un niveau déjà trop modéré ces dernières années, rendrait inefficace la politique publique de lutte contre la ségrégation symbolisée par la loi SRU. L'exclusion économique croissante des habitants des quartiers de relégation y laisserait le champ libre au trafic de drogue et aux prédicateurs islamistes et autres, l'affaiblissement des politiques sociales de remédiation ne laissant la place qu'à des politiques publiques de répression policière et d'incarcération massive à l'américaine.

L'autre vision conduirait à une évolution économique s'appuyant sur les atouts existants que sont le potentiel productif et l'économie publique forte de la métropole, en favorisant les productions locales pour créer de l'emploi et réduire l'usage des transports internationaux de marchandises (gros producteurs de CO<sub>2</sub> et consommateurs d'énergie fossile), en favorisant les innovations tournées vers les économies d'énergie et la protection de l'environnement, en développant les services publics dans les domaines de l'éducation, de l'université et de la recherche, de la santé, de la culture. Une telle dynamique économique serait créatrice d'emplois dans différents secteurs et à différents niveaux de qualification, créant des opportunités pour les populations des quartiers de relégation. Des politiques dynamiques de transport, de logement social et d'équipements publics permettraient de réduire les inégalités urbaines.

L'actualité immédiate laisse penser que c'est la première vision qui prévaut actuellement. La politique d'austérité se traduit par une forte réduction des dotations de l'État aux collectivités locales, qui entraîne la baisse des investissements urbains locaux et des dépenses en faveur de la culture et des associations locales qui ont un rôle important dans le maintien de la cohésion sociale. L'encouragement au recours aux financements privés par l'endettement – malgré l'expérience cuisante de l'affaire Dexia, par laquelle la crise des subprimes a directement touché nombre de collectivités locales en France – et les partenariats public-privé – malgré plusieurs expériences désastreuses pour les finances publiques et la qualité des réalisations, relevées par la Cour des Comptes – laisse mal augurer des effets sur la ville en termes d'inégalités, de ségrégation et de cohésion sociale.

Il est encore temps de remettre en cause la fuite en avant dans la rentabilité financière pour quelques-uns et l'austérité pour tous les autres, avant les explosions sociales qui risquent, dans les banlieues, d'être pires que celles de 2005, avant la prochaine explosion de la bulle financière qui risque d'être pire que celle de 2008, avant la dégradation irréversible de nos conditions de vie par le changement climatique. ●



**Clerval A.** *Paris sans le peuple, La gentrification de la capitale.* Paris, La Découverte, 2013.

**Esping-Andersen, G.** *Les trois mondes de l'État-providence.* Paris, Presses universitaires de France, 1990.

**Gilbert G. et Guengant A.** *Évaluation de la performance péréquatrice des concours financiers de l'État aux communes.* Économie et Statistique, 2004, 373.

**Godechot O.** *Financiarisation et fractures socio-spatiales.* L'Année sociologique, 2013, 63 (1), p.17-50.

**Mingione E.** « Cities of Europe. Changing contexts, local arrangements, and the challenge to urban cohesion ». P.67-89, in *Studies in Urban and Regional Change*, edited by Y. Kazepov. Oxford, Blackwell, 2005.

**Oberti M. et Préteceille E.** *La ségrégation urbaine.* Paris, La Découverte, collection Repères, 2016.

**Pinçon M. et Pinçon-Charlot M.** *Dans les beaux quartiers.* Paris, Seuil, 1989.

**Pinçon-Charlot M., Préteceille E. et Rendu P.** *Ségrégation urbaine. Classes sociales et équipements collectifs en région parisienne.* Paris, Éditions Anthropos, 1986.

**Préteceille E.** *La ségrégation sociale a-t-elle augmenté ? La métropole parisienne entre polarisation et mixité.* Sociétés Contemporaines, 2006, n° 62, p.69-93.

**Préteceille E.** *La ségrégation ethno-raciale a-t-elle augmenté dans la métropole parisienne ?* Revue française de sociologie, 2009, n° 50, p.489-519.

**Préteceille E.** *Les évolutions de la ségrégation dans la métropole parisienne 1999-2008.* Paris, Observatoire Sociologique du Changement, 2015.